Informations de base

2000/2052(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Intermodalité et transport intermodal de marchandises: mise en oeuvre du programme d'action **Subject** 3.20.07 Transport combiné, transport multimodal	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	RETT Politique régionale, transports et tourisme	POLI BORTONE Adriana (UEN)	26/01/2000
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**	
	Energie et transports		

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
27/10/1999	Publication du document de base non-législatif	COM(1999)0519	Résumé
18/02/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/11/2000	Vote en commission		Résumé
22/11/2000	Dépôt du rapport de la commission	A5-0358/2000	
17/01/2001	Débat en plénière		
18/01/2001	Décision du Parlement	T5-0032/2001	Résumé
18/01/2001	Fin de la procédure au Parlement		
18/09/2001	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2000/2052(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)

Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	RETT/5/12196

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0358/2000 JO C 232 17.08.2001, p. 0007	22/11/2000	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0032/2001 JO C 262 18.09.2001, p. 0178-0241	18/01/2001	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(1999)0519	27/10/1999	Résumé

Intermodalité et transport intermodal de marchandises: mise en oeuvre du programme d'action

2000/2052(COS) - 18/01/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport de Mme Adriana POLI BURTONE (UEN, I) tel qu'il a été établi par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).

Intermodalité et transport intermodal de marchandises: mise en oeuvre du programme d'action

2000/2052(COS) - 27/10/1999 - Document de base non législatif

OBJECTIF: évaluer les progrès de la mise en oeuvre du programme d'action prévu par la communication de la Commission de mai 1997 intitulée "Intermodalité et ransport intermodal de marchandises dans l'Union européenne". CONTENU: la communication de la Commission de 1997 a mis en évidence certaines déficiences du transport intermodal de marchandises au sein de l'Union européenne, déficiences liées aux infrastructures, aux opérations et aux services. Elle a proposé un programme d'action global visant à rendre le transport intermodal de marchandises plus efficace et mieux adapté aux besoins du client. Le présent rapport recense les progrès réalisés à ce jour dans la mise en oeuvre du programme d'action, présente les résultats de diverses actions et initiatives lancées par la Commission et indique des directions en vue d'activités futures. Il recommande enfin le lancement de quatre nouvelles initiatives: - l'élaboration d'applications mieux intégrées du ITS (Intelligent Transport System) afin de favoriser le transport intermodal, - la création d'applications de commerce électronique destinées au transport intermodal, - la poursuite de travaux sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la logistique et le transport intermodal de marchandises, - la démonstration des possibilités du transport intermodal de marchandises pour les chaînes d'approvisionnement.